

- Poursuivre l'aménagement de sentiers pédestres pour développer des randonnées pédagogiques sur la flore et la faune, en collaboration avec l'ARPE 47.
- Encourager et soutenir toutes les initiatives locales.
- Initier un partenariat afin de mettre sur pied un jumelage.

SOLIDARITÉ, PERSONNES ÂGÉES, SANTÉ

- Créer un concept d'accueil adapté aux personnes âgées. Ce site, intégré dans un environnement naturel, permettra ainsi à tous nos concitoyens de rester à Pujols jusqu'à la fin de leur vie. Ce projet sera réalisé en association avec les partenaires sociaux et l'ensemble du corps médical.
- Créer un complexe de vie regroupant sur un même site l'ensemble des services (Pharmacie, médecins, kinésithérapeute, infirmières....) en y associant les professionnels.
- Soutenir activement et efficacement l'action sociale.
- Construire des logements sociaux.



ÉDUCATION, ENFANCE

- Maintenir le conseil municipal des enfants et concertation avec l'ensemble des classes de l'école.
- Mettre en conformité de l'école de Petit Tour (isolation, sanitaires, mobilier).
- Accompagner toutes les initiatives de projets pédagogiques.
- Favoriser la création et la mise en place de repas "bio" à la cantine scolaire.

VIE ASSOCIATIVE

- Soutenir activement l'ensemble des associations existantes.
- Susciter et encourager les initiatives nouvelles.
- Proposer une plate-forme de concertation pour faciliter les échanges, les synergies entre les associations.

SPORT

- Impliquer les associations sportives au plan stratégique de développement de Pujols.
- Réactiver le club omnisports.
- Étudier, toujours en concertation avec le club omnisports, les conditions d'amélioration de l'encadrement sportif et des moyens de transport.
- Mettre en place un plan de communication pour susciter la pratique sportive à tout âge.

SÉCURITÉ

- Préserver et renforcer la sécurité des biens et des personnes en développant et en facilitant les relations avec les services compétents, en améliorant la communication relative à ce thème.
- Améliorer les équipements de signalisation.
- Réaménager les carrefours dangereux.

FISCALITÉ

- **Ne pas augmenter la pression fiscale.** Toutes les réalisations seront engagées dans le cadre d'un plan de concertation avec l'ensemble des associations et des professionnels, dans le respect des équilibres financiers, sans augmenter la pression fiscale pour les Pujolais.
- Dans tous les domaines où la CCV est en charge du dossier, nous agirons pour représenter les intérêts de notre commune et veiller à la répartition équitable à la fois des ressources communautaires et de la planification des travaux.
- Les choix budgétaires seront faits dans le strict intérêt des pujolaises et des pujolais.

Élections Municipales, 9 mars 2008



VIVE PUJOLS !
avec André VIELMAS

LES GRANDS AXES DE NOTRE ACTION
POUR LE MANDAT 2008-2014

Pujolais depuis 1972, tout jeune retraité du monde de l'entreprise (ayant créé et dirigé une entreprise agroalimentaire, aujourd'hui parmi les plus importantes à l'échelon national) et expert auprès de l'Union Européenne, j'ai choisi, avec l'aide d'une **équipe motivée et compétente**, de proposer aux Pujolais **un nouvel élan**. Voici les premières propositions établies par notre équipe qui constituent les bases de notre **"contrat"** avec les Pujolais...

C'est pourquoi nous nous engageons sur les points suivants :

ÉCOUTE, COMMUNICATION

- Mettre en place une organisation pour rencontrer et écouter les Pujolais : permanences du Maire et des Adjointes, réunions de quartiers, réunions par thèmes, rencontres à domicile pour les situations délicates (PLU, rocade...).
- Ce qui permettra de rendre des arbitrages argumentés et expliqués dans le souci du plus large consensus.
- Faire participer des personnes extérieures compétentes aux commissions de gestion de la commune.
- Concevoir un journal d'information différent et nouveau, tant sur la forme que sur le fond.
- Expliquer les projets et les études en cours, en particulier grâce à la création d'un site internet interactif, permettant de diffuser à moindre coût les ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux, et des actualités communales. Il constituera aussi un lien avec les associations, les entreprises et un outil pour réaliser des démarches administratives.
- Mettre un livret d'accueil à la disposition des nouveaux habitants de notre village.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- Remettre l'activité économique au centre de la vie de notre commune. Pujols compte aujourd'hui plus de 80 entreprises (PME, artisans, commerces, services, professions libérales, agriculteurs) qui représentent plus de 380 emplois.
- Promouvoir l'installation de nouvelles activités sur notre commune, dans le cadre d'un plan équilibré et élaboré avec les professionnels en place.
- Créer une zone d'activités pour accueillir les artisans, les PME, les services...
- Informer systématiquement les professionnels Pujolais des soumissions ouvertes par la Mairie.
- Établir un fichier permanent des activités existantes qui sera communiqué aux Pujolais.
- Positionner les agriculteurs intéressés au centre d'un dispositif d'activités culturelles (marchés, circuits pédestres et randonnées) et touristiques (fermes, portes ouvertes, projets concertés avec les enseignants), sans oublier que l'agriculture est une activité économique essentielle pour notre commune rurale.



URBANISME, VOIRIE

• Réaménager le Plan Local d'Urbanisme.

- Tous les Pujolais seront consultés et informés en vue d'établir un large consensus et lever toutes les frustrations générées jusqu'à ce jour.
- Elaborer un plan de développement à l'horizon des 10 à 15 prochaines années. Il devra s'équilibrer entre de nouvelles activités économiques, l'urbanisation, la protection de l'environnement et la nécessité d'accompagner le vieillissement prévisible de la population Pujolaise.
- Améliorer les accès au village, à l'école et à la salle du Palay ainsi que le stationnement, de manière à faciliter et sécuriser la circulation tout en minimisant les nuisances.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes confrontés à **l'urgence environnementale**. La commune et ses administrés sont au centre d'un dispositif qui impose d'être acteur et force de proposition. Cela permettra d'adopter de nouveaux comportements.

Notre commune au sein de la CCV, (avec l'appui indispensable des autres collectivités territoriales, de l'État et de l'Agence de l'eau), aura un rôle prédominant d'exemplarité, d'impulsion et de diffusion des bonnes pratiques à exercer au niveau local. C'est pourquoi, **nous signerons la charte des maires pour l'environnement** élaborée par l'Association des Maires de France.



Nous prendrons l'initiative d'inviter l'ensemble des partenaires concernés à élaborer un plan d'action progressif, en nous inspirant des six axes proposés par cette charte :

- promouvoir la sobriété énergétique, économiser les ressources et lutter contre les changements climatiques,
- maîtriser l'urbanisme et diversifier l'offre de transports publics,
- préserver les ressources naturelles,
- protéger la biodiversité,
- conjuguer environnement et santé,
- conduire des politiques municipales écologiquement responsables.

En collaboration avec la CCV, nous désirons améliorer le service de collecte des ordures ménagères, réaménager le système de dépôt dans les containers et développer une communication autour du tri sélectif et du comportement citoyen.

QUALITÉ DE LA VIE, PATRIMOINE

- Créer un guichet de service bancaire et postal.
- Poursuivre l'aménagement des trottoirs, des espaces verts, des aires de jeux, des dessertes en milieu rural, et la réfection des trottoirs existants dans les cités.
- Fleurir un maximum d'espaces publics.
- Entretien, réhabiliter, et valoriser les sites qui constituent notre patrimoine.
- Etudier l'opportunité de créer un complexe de commerce de bouche (superette, traiteur, point-chaud, fruits et légumes)

CULTURE, TOURISME

Le site historique exceptionnel de Pujols sera utilisé pour redéployer les activités culturelles et le tourisme, tout en préservant le patrimoine et la quiétude de notre village. Une exploitation équilibrée et rationnelle générera des retombées économiques pour les Pujolais.

- Associer les professionnels du tourisme (hébergement, restauration...), les commerçants et les associations à l'élaboration du plan stratégique de développement de Pujols.

- Aménager et équiper l'église Ste Foy pour permettre l'organisation de spectacles et la création artistique (théâtre, musique, chant, lecture, poésie...) en partenariat avec les services compétents.

- Créer un théâtre de verdure pour la période estivale.
- Créer une médiathèque associée à la bibliothèque actuelle afin de "relancer" la fréquentation
- Organiser des journées ou soirées à thème, ouvertes aux associations et aux groupes extérieurs, en concertation avec les commerçants.
- Développer un concept de visites guidées de notre village autour d'un support audio, réalisé à partir du vécu de nos aînés.

